



CyberMystère 2

Matériel pédagogique 2 (feuille d'activités)

Identifier et classer les preuves

Colonne A Nom de la personne	Colonne B Quelles preuves présentées par ce témoin suggèrent qu'Angélique a allumé l'incendie?	Colonne C Comment ces preuves sont-elles reliées au crime dont Angélique est accusée?	Colonne D De quel type de preuve s'agit-il? - Preuve dérivée? - Preuve de moralité? - Preuve circonstancielle? - Preuve directe?
<i>Procureur du roi (expliquant pourquoi il souhaite arrêter Angélique)</i>	Angélique s'était déjà enfuie une fois avec son amoureux. Angélique avait menacé sa maîtresse à plusieurs reprises. Le jour de l'incendie, Angélique avait dit d'un ton menaçant que les gens « ne dormiraient pas dans leurs lits » ce soir-là. Angélique s'était rendue dans le grenier et avait allumé l'incendie. Angélique avait empêché des enfants qui avaient aperçu l'incendie d'aller le raconter.	Démontre qu'elle ne vouait pas à sa maîtresse le respect auquel elle avait droit. Démontre une tendance généralisée pour la violence. Démontre qu'elle semblait savoir d'avance que leurs maisons seraient bientôt détruites. Preuve directe de son crime. Démontre qu'elle avait commis d'autres actes criminels.	- (Mauvaise) moralité - (Mauvaise) moralité - Dérivée - (Mauvaise) moralité - Témoignage d'un témoin oculaire (preuve directe si le témoin l'a vue faire). - Témoignage d'un témoin oculaire (preuve directe si le témoin l'a entendue).

<i>Marguerite de Couagne (veuve de Francherville)</i>			
<i>Marie dite Manon (esclave panis)</i>			
<i>Jeanne Tailbandier dite Labaume</i>			
<i>Amable Lemoine Monière</i>			